

CLAUDE BRIAN

# Transmission d'entreprise : l'avis du Conseil économique et social



Désormais considérée comme un enjeu majeur, la transmission d'entreprise restera toujours une opération délicate que les chefs d'entreprise n'accompliront qu'une fois dans leur vie pour la plupart. Il leur faudra donc aide et conseil pour établir un dialogue fructueux avec le repreneur potentiel. En effet, le premier vend son passé et le second achète son avenir...

Saisi par le Premier ministre, le Conseil économique et social a été invité à donner un avis et à faire des propositions pour la transmission des "PME artisanales, commerciales, industrielles et de services" (lire la page précédente). Les principales suggestions du Conseil économique et social consistent à :

→ **Favoriser la promotion de la transmission d'entreprise** en amplifiant la communication sur cette thématique. Par exemple, en transformant l'Agence pour la créa-

tion d'entreprises (APCE) en Agence pour la création et la reprise d'entreprises (APCRE). Ces deux actions sont très voisines, estime le Conseil économique et social.

→ **Favoriser la prise de conscience** précoce de la nécessité de la transmission.

→ **Impliquer les salariés** dans la transmission et promouvoir la reprise par les salariés. L'étude des pays voisins comme la Belgique, les Pays-Bas et surtout l'Espagne est riche d'enseignements.

la transmission d'entreprise restera toujours une opération délicate que les chefs d'entreprise n'accompliront qu'une fois dans leur vie

→ **Développer la formation** à la reprise. Parmi les idées émises, celle qui consiste à relancer les contrats installation-formation par l'artisanat (CIFA) sera particulièrement pertinente pour les artisans-frigoristes.

→ **Renforcer l'accompagnement** du repreneur en développant :  
 • le tutorat interne ;  
 • le recours aux conseils ;  
 • l'aide des Frac ;  
 • ceci s'adresse plus particulièrement aux Petites et moyennes entreprises (PME).

→ **Améliorer les procédures d'évaluation.** Le projet évoqué par le Conseil économique et social ne pourra régler les aspects propres à chaque profession. Ceci est particulièrement vrai pour les entreprises du froid et de la climatisation.

→ **Créer un véritable marché** de la reprise. Il faut souligner que ce souhait se heurte à l'indispensable confidentialité dans ce genre de transaction.

→ **Aménager la fiscalité.** Au-delà du vœu rituel, le Conseil économique et social évoque quelques points très techniques. À suivre donc !

## Des spécialistes du développement, des cessions et des acquisitions

Dimensions Conseils est une société de conseils spécialisée dans :

- Le développement national et international des entreprises incluant la recherche et la mise en place de financements.
- Les cessions et acquisitions d'entreprises.

Elle exerce notamment dans les marchés nationaux et internationaux du froid et de la climatisation. Dimensions Conseils garantit la confidentialité et s'appuie sur un réseau de partenaires professionnels spécialisés : associés, avocats, experts comptables, banques, assureurs, etc.